

## FONDS ALTERNATIF DE REVENU FIXE MONDIAL MIDDLEFIELD – Série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds alternatif de revenu fixe mondial Middlefield. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Middlefield Limited au 1-888-890-1868 ou à [invest@middlefield.com](mailto:invest@middlefield.com), ou visitez le [www.middlefield.com](http://www.middlefield.com).

**Ce fonds est un OPC alternatif.** Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent d'autres types OPC sont les suivantes : l'utilisation accrue d'instruments dérivés aux fins de couverture ou à d'autres fins, une capacité accrue de vente de titres à découvert, ainsi que la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement. Le fonds peut appliquer ces stratégies pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt, les risques d'insolvabilité, les risques de change et les autres risques liés aux marchés et pour accroître son exposition aux placements. Même si ces stratégies sont appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, dans certaines conditions du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

|                                                      |                                                                     |                                       |                                                                                   |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Code du fonds :</b>                               | FAI : MID257                                                        | <b>Gestionnaire du fonds :</b>        | Middlefield Limited                                                               |
| <b>Date de création de la série :</b>                | 23 septembre 2026                                                   | <b>Gestionnaire de portefeuille :</b> | Middlefield Limited                                                               |
| <b>Valeur totale du fonds au 23 septembre 2026 :</b> | Cette information n'est pas disponible parce que l'OPC est nouveau. | <b>Distributions :</b>                | Mensuelles<br>Date de clôture des registres : avant-dernier jour ouvrable du mois |
| <b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>            | Cette information n'est pas disponible parce que l'OPC est nouveau. | <b>Placement minimal :</b>            | Initialement, 10 M\$,<br>placement ultérieur de 1 000 \$                          |

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance mondiaux, notamment des obligations de sociétés de qualité supérieure à rendement élevé, des titres de créance de sociétés de marchés émergents, des titres de créance de gouvernement de marchés développés et des titres de crédit titrisés, en ayant recours à des stratégies optimisées de placement dans des instruments dérivés, à l'effet de levier et à des techniques actives de vente à découvert. L'exposition globale du fonds à ses sources d'effet de levier, à savoir l'emprunt de fonds, la vente à découvert et l'emploi de dérivés visés, ne pourra dépasser 300 % de sa valeur liquidative. Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du fonds au 23 septembre 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

### 10 principaux placements (au 23 septembre 2026)

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

### Répartition des placements (au 23 septembre 2026)

Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

### Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

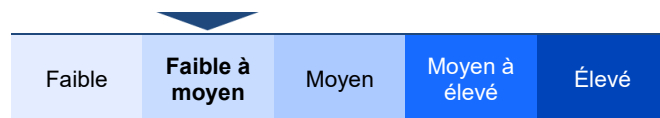
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Middlefield Limited estime que la volatilité de ce fonds est de **faible à moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Middlefield Limited. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

### Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

### Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

### À qui le fonds est-il destiné?

#### Aux investisseurs qui :

- recherchent des rendements totaux rajustés en fonction du risque dans le cadre d'un placement dans les marchés des titres à revenu fixe;
- recherchent une exposition aux marchés mondiaux des titres à revenu fixe;
- recherchent des stratégies de revenu fixe améliorées qui reposent sur la vente à découvert active, l'emprunt de fonds et l'utilisation d'instruments dérivés à d'autres fins que la couverture.

### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de série I du fonds.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 0,40 % de sa valeur. Puisque la série est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore connus.

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard des actions de série I du fonds.

### 3. Rémunération au rendement

Le fonds verse au gestionnaire une rémunération au rendement qui correspond à 10 % de l'écart positif entre le rendement de la série en cause et le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois, majoré de 2,00 %, sous réserve d'un seuil de rentabilité. Ce seuil de rentabilité permet de garantir que la rémunération au rendement ne sera versée que lorsque la série en cause aura comblé ses pertes antérieures et dépassé le niveau le plus élevé auquel une rémunération au rendement a déjà été versée.

### 4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou substituer des parts du fonds.

| Frais                                     | Ce que vous payez                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais de négociation à court terme</b> | Si vous effectuez une vente ou une substitution de titres dans les 30 jours de leur acquisition, vous pourriez payer des frais de 1 % de la valeur des titres visés par la vente ou la substitution. Si nous constatons que des opérations de négociation à court terme tendent à être effectuées de manière excessive, vous pourriez payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres que vous avez achetés, vendus ou substitués au cours d'une période de 90 jours. Ces frais sont versés au fonds. |
| <b>Frais de substitution</b>              | La société de votre représentant peut réclamer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous substituez dans un autre fonds Middlefield.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Middlefield Limited ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Middlefield Limited  
The Well  
8 Spadina Avenue, bureau 3100  
Toronto (Ontario) M5V 0S8

Numéro sans frais : 1-888-890-1868  
Courriel : [invest@middlefield.com](mailto:invest@middlefield.com)  
Site Web : [www.middlefield.com](http://www.middlefield.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilières.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilières.ca).